

Jeux olympiques et droits des travailleurs (24.2.12)

Bruxelles, 23 février 2012 (CSI En Ligne): Suite à l'annonce par les organisateurs des jeux olympiques de Londres 2012 de l'introduction de nouvelles mesures visant à protéger les travailleurs et travailleuses employés dans la fabrication d'articles de promotion destinés aux JO de cette année, la CSI et ses partenaires de l'Alliance Play Fair appellent le Comité international olympique à instaurer des « mesures exhaustives et concrètes » pour mettre fin aux violations des droits des travailleurs dans les filières d'approvisionnement des jeux olympiques.

Cet appel intervient simultanément à la parution d'un nouveau dossier intitulé « On ne joue pas avec les droits des travailleurs », qui lève le voile sur le recours au travail des enfants, les heures de travail à rallonge, les salaires de misère, les conditions de travail dangereuses et l'absence de syndicats indépendants dans les usines où sont fabriqués les articles promotionnels destinés aux JO de Londres.

« Les organisateurs des jeux olympiques de Londres se sont, à présent, engagés à donner suite à ce rapport et nous nous en félicitons. Toutefois, faute d'une intervention concomitante du CIO, les travailleurs et travailleuses employés dans la fabrication de mascottes et autres articles promotionnels pour les futurs JO seront, à nouveau, sujets à des salaires de misère et devront transpirer encore plus que les athlètes en lice. Les modestes mesures qui ont été prises par le CIO ne s'avèrent vraisemblablement pas suffisantes. Par conséquent, nous avons écrit à Jacques Rogge, président du CIO, pour l'inviter à nous rencontrer et à amorcer un dialogue sur la voie à suivre », a déclaré Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI.

Le Comité d'organisation des JO de Londres (LOCOG) a accepté de publier les noms et les adresses de la plupart des usines fournissant les articles officiels Londres 2012 en Chine et au Royaume-Uni, de mettre à la disposition des travailleurs et travailleuses des informations concernant leurs droits, de mettre sur pied une ligne d'assistance ou hotline en langue chinoise pour la réception des plaintes, d'assurer aux travailleurs et travailleuses une formation sur leurs droits et d'œuvrer, en collaboration avec les partenaires de l'Alliance Play Fair, pour prévenir la réapparition d'une exploitation similaire à l'avenir.

Le nouveau dossier a été préparé par des chercheurs indépendants infiltrés dans les usines concernées en Chine. Le rapport a été rédigé à la demande du Trade Union Congress de Grande-Bretagne et de Labour Behind the Label as Play Fair 2012 – les partenaires britanniques de l'Alliance Play Fair.

Pour lire le communiqué de presse de la campagne Play Fair 2012 :
<http://www.tuc.org.uk/international/tuc-20660-f0.cfm>

Pour accéder au rapport «On ne joue pas avec les droits des travailleurs ! » : <http://www.ituc-csi.org/on-ne-joue-pas-avec-les-droits-des.html?lang=fr>

Pour lire la lettre adressée au président du CIO, Jacques Rogge : <http://www.ituc-csi.org/letter-to-jacques-rogge.html>

La CSI représente 175 millions de travailleurs dans 308 organisations affiliées dans 153 pays et territoires.

Suivez-nous sur la toile : <http://www.ituc-csi.org> et <http://www.youtube.com/ITUCCSI>